

Cancer du sein : s'informer et décider

PRÉVENTION À partir de 50 ans faites-vous dépister !

Vous n'avez pas encore décidé de réaliser un dépistage du cancer du sein, alors c'est le moment de passer à l'action et de répondre à l'invitation que vous allez recevoir ! Dans le cadre de son action de promotion du dépistage, la MSA recommande à ses adhérentes de réaliser la mammographie, qui reste le principal moyen de lutter contre le cancer du sein. Alors, si vous avez entre 50 et 74 ans n'hésitez plus et profitez de ce dépistage.

Pourquoi entre 50 et 74 ans ?

C'est entre 50 et 74 ans que les femmes ont le plus de risque de développer un cancer du sein et que le dépistage est le plus efficace. Le dépistage organisé s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier. Dans certains cas, votre médecin traitant ou votre gynécologue vous conseilleront d'autres modalités de surveillance, notamment si vous avez des antécédents familiaux de cancer du sein.

La mammographie : ce qu'il faut savoir

Une mammographie est une radiographie des seins. Dans le cadre du dépistage, elle permet notamment de détecter

des cancers de petite taille, bien avant qu'ils ne soient palpables ou que des symptômes apparaissent.

La prise en charge

L'examen clinique et la mammographie sont pris en charge à 100 % par votre MSA sans avance de frais. Si des examens complémentaires vous sont proposés par votre radiologue, ils sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Des exigences de qualité strictes

Ce programme répond à des exigences de qualité strictes. Dès la fin des examens, le médecin radiologue vous donne les premiers résultats. Si aucune anomalie n'est découverte, votre mammographie est systématiquement relue par un second radiologue. Les résultats définitifs vous seront ensuite communiqués par courrier, dans un délai d'environ 2 semaines. Ces résultats sont également transmis au médecin de votre choix (médecin traitant ou gynécologue).

Si vous avez encore un doute vous pouvez aussi échanger avec votre médecin traitant ou avec votre gynécologue, ne restez pas dans le doute mais parlez-en !

Contacts et informations :

AGIDECA (Association Gironde DEpistage des Cancers)
05 57 29 14 60 et www.agideca.fr
- Plus d'informations : www.msa33.fr ou www.e-cancer.fr



LE DEPISTAGE EN PRATIQUE : 5 ETAPES

1 > Le courrier d'invitation

Vous recevez, tous les 2 ans, une lettre d'invitation du centre de dépistage vous expliquant la démarche à suivre.

2 > Le rendez-vous au centre de radiologie

Vous prenez alors rendez-vous avec un des radiologues agréés, que vous choisissez sur la liste transmise. Si vous avez déjà effectué une mammographie, n'oubliez pas de rapporter les anciens clichés réalisés. S'il s'agit d'une première mammographie, n'hésitez pas à poser vos questions au radiologue, à votre médecin ou aux contacts indiqués au dos de ce document.

3 > La mammographie

Le radiologue réalise une mammographie comportant 2 radiographies par sein, ce qui ne dure que quelques minutes. Il examine également vos seins et vous donne immédiatement une première interprétation des résultats.

4 > Les résultats et la seconde lecture

- Si aucune anomalie n'a été décelée (plus de 93 % des cas)
Votre mammographie est systématiquement relue par un second radiologue. Cette seconde lecture est un gage de fiabilité. Dans un délai d'environ 2 semaines, vous recevez les résultats de la seconde lecture.
- Si une anomalie est identifiée (moins de 7 % des cas)
Le radiologue peut vous proposer des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée. Dans la plupart des cas, l'anomalie est bénigne. Les clichés des mammographies vous sont retournés par voie postale ou sont mis à votre disposition au cabinet de radiologie. Conservez-les pour votre prochain rendez-vous.

5 > La prochaine mammographie

Il est important de faire une mammographie tous les 2 ans. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à consulter un médecin si vous remarquez des changements inhabituels au niveau de vos seins.

La MSA au Comice du Bazadais

Le 8 septembre dernier, comme chaque année la MSA a répondu présent et mobilisé l'équipe des services de Santé Sécurité au Travail lors du Comice agricole du Bazadais, qui se déroulait à Auros. Sur le stand de la MSA Martial Weber (Responsable PRP MSA Gironde) et Joël Donadi (Conseiller PRP MSA Gironde) ont accueilli Daniel

Saint-Marc (Administrateur et Président de la Commission de la Vie Institutionnelle MSA 33), Danielle Moncla (Administrateur MSA 33-Canton de Cadillac), Pascal Turani-Belloto (Administrateur MSA 33-Canton de Bordeaux) et Claude Laffargue (Élu MSA 33-Canton de Bazas) pour leur remettre un ensemble de lots à l'attention des concurrents

ayant participé aux différents concours tout au long de l'année. Outre le stand sur lequel était notamment présentée une vidéo sur la contention de bovins, la MSA proposait des animations autour du chien de troupeau, avec des démonstrations d'intervention sur un cheptel de 16 brebis auxquelles ont assisté plus de 100 personnes.



Elus, administrateurs et équipe PRP sur le stand MSA lors du comice du Bazadais.